

mèche de cheveux : saisissons-la ! N'avons-nous pas jusqu'ici trop compté sur notre nombre ? Le loup qui attaque un troupeau ne se préoccupe pas de la quantité de moutons qu'il renferme (le loup, c'est le Français)... Sachons que le nombre, bien préparé par la grâce de Dieu, ferait des merveilles, et que la science militaire et la discipline conduiraient comme un seul homme nos légions armées. Le chiffre de notre population ne nous servira à rien tant que nos colonies ne s'entendront pas pour agir, car, divisés, nous ressemblons aux petits royaumes de l'Afrique. Si nous ne nous coalisons, corps et âmes, contre notre ennemi triomphant, si les disputes nous éloignent les uns des autres, il arrivera ce que le gouverneur de la Pensylvanie prédisait : " Nous n'aurons plus rien à nous disputer, ni de pays pour y continuer nos chicanes."

Que d'aveux dans ces quelques lignes ! Rien qu'avec cela, on pourrait répondre à toutes les comparaisons blessantes dont on a été si prodigue envers nous. Et certes ! s'il fallait imprimer un volume de citations de cette nature, elles ne nous manqueraient pas !

Le grand mot qu'on nous lance ne renverse rien, ne prouve rien, et n'a d'importance qu'aux yeux des gens préjugés et des ignorants absolus : " Les Anglais vous ont écrasés ! "

Oui, nous sommes les vaincus ; oui, nous avons été conquis, mais à qui la faute ? Les Alsaciens et les Lorrains, passés, il y a huit ans, sous le joug de la Prusse, sont-ils blâmables ? Va-t-on refuser à cette population le titre de " pépinière de braves," que le premier Napoléon lui a décerné ? Qui a droit de nous arracher nos gloires ? Que Louis XIV et Louis XV aient abandonné les Canadiens, que le second empire ait provoqué l'abandon de deux provinces de France, qu'est-ce que cela fait à l'histoire de nos petits peuples : Alsaciens Lorrains, Acadiens et Canadiens ?

Qui a fait mieux que nous et qui peut nous ôter l'honneur ?

Soyons sans crainte : la mémoire de nos pères ne périra pas. Dans le grand procès qui s'instruit, on les verra surgir avec éclat, dignes, de plus en plus, de notre amour et des égards de la postérité :

Honneur à la patrie où reposent ces braves !
 Honneur au nom français, qu'ils ont si bien porté !
 Leur courage éclairé ne connut point d'entraves,
 Et, sans jamais fonder des " États à esclaves,"
 Ils pratiquaient la liberté.

BENJAMIN SULTE.